

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE (S. I. M. I.) Embryon de sidérurgie à Tiên-lat, par Bac-giang (Tonkin)

Marie-Louise MAI-TÂM, née OLLÉAC, gérante
patronne de la [Société de transports automobiles routiers](#)

Société industrielle métallurgique de l'Indochine (S. I. M. I.)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 juin 1939)

Aux termes d'un acte sous-seings privés en date à Hanoï du 30 mai 1939, il a été formé entre M^{me} Marie-Louise Olléac, épouse autorisée et assistée de M. Maurice Mai-Tâm¹, inspecteur principal hors classe de la Sûreté de l'Indochine, avec qui elle demeure à Hanoï, n° 82, boulevard Carreau, et la Société Liu Ho Kou Iron Works Ltd, société anonyme chinoise dont le siège social est à Hongkong, 10, Des Vœux Roads, représentée par M. C. T. Lee, son mandataire spécial, demeurant à Hanoï, 17, rue Bonifacy, une société à responsabilité limitée ayant pour objet d'exploiter un haut fourneau sis à Tiên-lat (Bac-giang) et des industries métallurgiques annexes.

La raison sociale est : Société Industrielle Métallurgique de l'Indochine (S. I. M. I.).

La durée de la société a commencé le 30 mai 1939 et expirera le 30 mai 1969, sauf prorogation.

Le siège social est à Hanoï, n° 82, boulevard Carreau.

M^{me} Mai-Tâm a fait apport à la société de ses études, peines, travaux et démarches et de diverses machines énumérées aux statuts, le tout évalué d'accord parties à la somme de 50.000 piastres.

De son côté, la société Liu Ho Kou Iron Works Ltd a fait apport à la société de la somme de 50.000 piastres en espèces intégralement versée dans la caisse sociale.

Le total des apports formant le capital social s'élève donc à la somme de 100.000 piastres.

Le capital social a été divisé en 1.000 parts de 100 piastres chacune.

Sur ces parts, 500 ont été attribuées à M^{me} Mai-Tâm en rémunération de son apport en nature et en études et travaux ; et les 500 autres parts ont été attribuées à la société Liu Ho Kou Iron Works Ltd.

La société est administrée par M^{me} Maurice Mai-Tâm qui a, vis-à-vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et peut, sous sa responsabilité, constituer des mandataires pour un ou plusieurs objets déterminés.

Un exemplaire original de l'acte de société précité a été déposé le 6 juin 1939 à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix à Hanoï.

Un autre exemplaire a été déposé au Bureau de l'enregistrement de Hanoï le jour même de son enregistrement, c'est-à-dire le 31 mai 1939.

¹ Connu notamment pour l'arrestation de l'assassin de [Marguerite Seguy](#), directrice de l'école primaire supérieure de jeunes filles de Hanoï.

Hanoï, le 7 juin 1939.

La gérante,
Signé : M^{me} MAI-TAM.

(*Journal officiel de l'Indochine française* du 10 juin 1939).

Le premier haut fourneau installé au Tonkin
DéTECTIVE ou assassin ?
par E. DEJEAN DE LA BATIE
(*L'Écho annamite*, 19 janvier 1940)

[...] Combien de fois avons nous déploré, dans la presse — après bien des voix et des plumes plus compétentes, et donc plus autorisées, plus qualifiées — le défaut d'initiative, et surtout de capitaux qui laissait inexploités les riches gisements de fer de la moyenne région tonkinoise, en particulier ceux de la province de Thaï-Nguyên !

Feu notre confrère Auguste Darles, qui avait dirigé celle-ci en 1917, affirmait que ses ressources en cette matière étaient si abondantes qu'on n'en savait que faire. Il eut l'idée, à un moment, de s'en servir pour macadamiser les routes, voire les chemins vicinaux, faute d'un emploi plus judicieux et moins irrationnel. Ceci eût permis, entre parenthèses, d'obtenir des chaussées admirables — au double point de vue de la solidité et du confort — car le mélange de fer brut, d'argile, de pierre et de sable, eût produit un revêtement qui ne le céderait en rien aux asphaltages modernes.

« Pourquoi — eut on la curiosité de demander à l'actif directeur général de l'Impartial — n'avoir pas dirigé sur la France cette quantité considérable de minerai ?

Impossible ! La distance était trop longue. Le fret coûtait trop cher, pour une marchandise pauvre qui avait, en outre, le tort irrémédiable d'être trop lourde.

— Il aurait alors fallu traiter sur place la matière première, la convertir en blocs et en plaques, suivant les besoins industriels.

— À mon avis, telle est la vraie solution du problème. Mais qui voudrait dépenser les millions que nécessiterait l'installation d'un haut fourneau ? Pas les métallurgistes métropolitains, bien entendu. Ayant engagé des fonds énormes pour leur outillage, ils préféreraient nous vendre leurs fers forgés ou manufacturés. Ils ne sont pas assez sots pour fournir des verges destinées à les frapper — en d'autres termes, pour créer à gros frais des usines capables de concurrencer — peu ou prou — leurs établissements préexistants. »

Contrairement à la prévision pessimiste de M. Darles, il s'est trouvé des hommes assez audacieux pour tenter l'aventure, et tout le Tonkin suit avec sympathie leurs efforts, dont l'issue pourrait imprimer une impulsion formidable au développement économique et à la progression industrielle du pays.

À M. Mai-Tâm revient le mérite de cette hardie entreprise, à laquelle il avait songé à associer des finances exclusivement et strictement franco-indochinoises.

Hélas ! les banques où il s'était d'abord présenté lui avaient refusé tout crédit, et s'étaient même refusées, nous assure-t-on, à étudier le très sérieux projet qu'il désirait leur soumettre.

Seule daigna l'accueillir, et le soutenir, la Bank of China, que des réfugiés cantonnais avaient fondée, en 1939, à Hanoï (rue Paul-Bert, dans l'ancien immeuble des magasins Debeaux, devenu ensuite l'amphithéâtre de l'Université Indochinoise, pour échoir enfin aux Établissements Boy Landry, qui en sont les actuels propriétaires).

Regrettons que les capitaux franco-indigènes ne se soient point réservé le monopole de cette importante tentative, dont les résultats seront proprement incalculables, selon toute vraisemblance.

Un message radiodiffusé de l'amiral Decoux
L'économie indochinoise depuis juin 1940
Son présent et son avenir
(*L'Écho annamite*, 22 septembre 1941)

[...] Nous comptons produire prochainement, en partant du minerai de fer et du charbon indochinois, la fonte nécessaire aux besoins de la Colonie, et nous ambitionnons même, grâce au labeur acharné de nos techniciens, de mettre au point la fabrication des fontes spéciales pour la production de l'acier.

Si les expériences entreprises se développent favorablement, une sidérurgie embryonnaire verra prochainement le jour en Indochine ; elle favorisera le développement des ateliers mécaniques puissants qui assurent déjà les réparations indispensables, et d'importantes fabrications de matériel neuf. Bientôt, sans doute, seront également mis en route des laminoirs capables de fournir à la Colonie les feuilles de laiton et de zinc dont elle a besoin. [...]

L'effort industriel de l'Indochine

Nouvelles fabrications réalisées

(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 19 septembre 1942, p. 3-4)

1° Fonte

Cette industrie est due à l'initiative de M. MAI-TAM, créateur de la Société industrielle et métallurgique de l'Indochine. Son projet, datant de 1938, visait à satisfaire aux seuls besoins locaux. D'autres études furent faites ultérieurement, en vue d'une production à échelle plus importante. L'armistice, la guerre d'Extrême-Orient, coupèrent tout espoir de les réaliser prochainement, qu'il s'agit de hauts fourneaux à l'anthracite ou de fours électriques. Le petit haut fourneau de M. MAI-TAM, à Dap-cau, destiné à traiter le minerai local du charbon de bois, fut très difficile à construire. Ce n'est que courant 1941, après de nombreux tâtonnements, que 15 tonnes de fonte furent coulées. Cette fonte était insuffisamment siliceuse. Il fallait une allure plus chaude. Le Service des Industries chimiques et métallurgiques de l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, assisté d'ingénieurs privés, prit donc la direction des opérations, et fit construire des cowpers. Après de multiples difficultés, le 10 juillet, l'on démarra, et l'on obtint 20 t. de fonte d'excellente qualité à plus de 2 % de silicium. Le problème technique était donc résolu. Mais cet essai mit en lumière la nécessité d'une révision de la partie mécanique de l'installation.

La Société industrielle et métallurgique de l'Indochine ne pouvant, techniquement et financièrement, assurer la conduite de l'affaire, et la possibilité matérielle de la fabrication ayant été démontrée, il a paru en dehors du rôle de l'Administration de continuer à gérer l'affaire, sa mission étant terminée. En conséquence, l'usage de l'installation a été requis, et, sur l'avis du Groupement professionnel, les Charbonnages du Tonkin ont été requis d'en assurer l'exploitation.

La marche régulière industrielle n'est qu'une question de jours, et l'on peut affirmer que l'Indochine ne manquera pas de fonte (capacité de l'installation 10 t/jour).

(Extrait du *Bulletin indochinois des combustibles liquides et lubrifiants*, n° 17.)

Le haut-fourneau Mai-Tâm à Bac-Son
(*L'Écho annamite*, 2 octobre 1942, p. 3)

Hanoi, 30 sept. — Lorsqu'en 1938, on apprit que Mai-Tâm entreprenait au Tonkin la construction d'un haut-fourneau, la nouvelle ne suscita généralement dans le public indochinois qu'un intérêt limité, même dans les milieux de spécialistes.

On crut à une tentative sans lendemain et vouée d'avance à l'échec. Les plus favorables pensaient que même en cas de réussite technique, la fonte locale ne pourrait lutter contre la fonte d'importation.

Contre toutes ces prévisions pessimistes, M. Mai-Tâm a persévéré dans la voie qu'il s'était tracée. C'est le résultat fécond de ces efforts que le chef de l'Union a tenu à voir par lui-même en se rendant ce matin au village de Bac-Son, province de Bac-Giang, où est édifié le haut fourneau.

Accompagné de M. Pierre Delsalle, résident supérieur au Tonkin, Gautier secrétaire général du gouvernement général, Martin, directeur des Services économiques, Haelewyn, directeur du cabinet, le vice-amiral d'escadre Jean Decoux a été salué à son arrivée à Bac-Son par MM. Guillanton, inspecteur général des mines et de l'industrie en Indochine, Mirville, ingénieur principal à l'inspection générale de la Société française des charbonnages du Tonkin*, MM. Sainte-Claire Deville, Massenet ², Beauchêne, Dardalon, ingénieurs, MM. Pettelat, résident de France à Bac-Giang, et Than-trong Hau, *tuân phu* de la province, étaient également venus accueillir le haut commissaire de la France dans le Pacifique.

Sous la conduite de MM. Guillanton et Mai-Tâm, l'Amiral a visité très complètement l'exploitation dont chaque détail représente, peut-on dire, une difficulté vaincue. Située sur les bords du song Cau qui permet d'amener par voie d'eau toutes les matières premières, elle utilise judicieusement tous les accidents de terrain pour obtenir une répartition optima des divers organismes. La force motrice est fournie par une puissante centrale équipée de moteurs à gazogène. L'eau pompée du song Cau est refoulée dans un château d'eau dominant l'usine. Toute cette installation conçue et réalisée par M. Mai-Tâm a nécessité de sa part une somme de travail considérable.

Grâce ensuite à l'aide éclairée et persévérante que lui apportèrent M. Guillanton et ses collaborateurs, les dernières et les plus difficiles questions techniques furent résolues et le gouverneur général put assister à une coulée de fonte que le haut-fourneau peut produire à la cadence de 300 tonnes par mois. Ainsi sera assuré l'approvisionnement de l'Indochine en une matière de première nécessité.

Après la visite des installations, M. Guillanton, en un lumineux exposé, a fait l'historique de cette belle entreprise qui, dit-il, « donne la mesure des résultats que l'on peut attendre de cette politique de collaboration franco-annamite ». Puis le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, en une courte improvisation, tint à féliciter personnellement M. Mai-Tâm, promoteur de l'œuvre, M. Guillanton et ses collaborateurs, M. Huas et les ingénieurs des charbonnages qui assurent aujourd'hui l'exploitation du haut fourneau. Grâce à la somme des efforts persévérants fournis par tous, l'Indochine a pu franchir une nouvelle et importante étape de son développement économique. (OFI)

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 9 février 1943)

² Probablement Albert Massenet (1883-1951) : polytechnicien, ingénieur des mines, ingénieur-conseil et secrétaire du conseil d'administration de la Société française des charbonnages du Tonkin. Voir encadré.
Ou bien son frère aîné Alfred qui *serait* mort dans l'éboulement d'une mine tonkinoise en 1943.

Hanoï, 8 février. — L'Amiral Decoux a reçu le 8 février ... M. Mai-Tâm, industriel à Hanoï

LES AUDIENCES
ET LES VISITES
DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
(*La Volonté indochinoise*, 8 décembre 1943)

Hanoï, 7 Décembre. — L'Amiral Decoux a reçu aujourd'hui ... M. Massenet, Ingénieur Conseil pour les Mines et la Métallurgie...

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), février 1943
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

.....
Une métallurgie locale existe maintenant, fournissant industriellement de la fonte. L'initiative de l'installation, projetée depuis 1938, revient à M. MAI-TAM, créateur de la Société Industrielle et Métallurgique de l'Indochine ; elle n'a eu en vue que la satisfaction des besoins locaux.

Le petit haut-fourneau, construit à Bac-son (Tonkin), traite le minerai local au charbon de bois ; dès 1941, après de nombreux tâtonnements, il avait fourni quelques coulées d'une fonte insuffisamment siliceuse ; une allure plus chaude était nécessaire. Le Service des Industries chimiques et métallurgiques de l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, assisté d'ingénieurs privés, prit alors la direction des opérations et fit construire une batterie de cowpers ; malgré le réchauffage de l'air de combustion à la température prévue de 400°, de multiples difficultés [170] survinrent, dues en partie à un taux exceptionnel d'humidité atmosphérique et en partie au fait que, de par ses dimensions réduites inusitées, l'installation offrait à toute modification d'allure des réactions imprévisibles, même pour les techniciens les plus avertis : un triage du combustible pour en accroître le pouvoir calorifique, un calorifugeage complet des conduites d'air chaud, une modification de l'emplacement et du diamètre des tuyères furent effectués et de nouvelles analyses et dosages amenèrent à la composition d'un laitier aussi fusible que possible.

Remis à feu le 10 juillet 1942, le haut-fourneau donnait alors un fonctionnement très satisfaisant du point de vue métallurgique, produisant 20 t. de fonte d'excellente qualité.

Le problème métallurgique était donc résolu, mais l'essai mit en lumière la nécessité d'une révision sérieuse de l'installation mécanique telle qu'elle avait été réalisée à l'origine. Cette révision une fois effectuée, l'exploitation fut confiée à la Société Française des Charbonnages du Tonkin (S. F. C. T.), qui, par le personnel et le matériel dont elle disposait, était mieux placée pour l'assurer.

Le haut fourneau produit maintenant, en une marche régulière, industrielle, une moyenne journalière de 10 à 12 t. d'une fonte, selon qualité voulue pour les différents usages, capable de subvenir aux besoins locaux actuels.

La première coulée d'acier en partant de cette fonte a été faite au début de janvier, au convertisseur Bessemer, par la Société Anonyme de Constructions Mécaniques qui est ainsi en mesure de produire, à la demande, un acier de premier choix comparable aux aciers de Suède.

D'autre part, la S. F. C. T. étudie la possibilité de fabriquer la fonte, et peut-être directement l'acier, à partir de minerais pulvérulents (beaucoup plus courants) et de menus d'antracite, par des procédés dérivant du procédé Basset (réduction de l'oxyde de fer par le carbone solide) conduisant à des réalisations moins importantes et plus faciles avec les moyens locaux ; le succès permettrait de faire face à un accroissement de la demande de fonte qui tend à se manifester, et il aurait sans doute aussi l'avantage d'un prix de revient susceptible de concurrencer plus tard les produits d'importation.

Sur demande de l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, une installation de laminage du fer a également été étudiée par la S. F. C. T. Son but immédiat, en permettant de ramener à un diamètre de 6 mm des barres de 30 à 35, est de donner à nos stocks actuels de fer et à ceux que pourra encore nous fournir l'importation tout le champ voulu d'une utilisation rationnelle. Un but plus éloigné est la fabrication de profilés et de barres en partant de produits qui seront fournis par l'installation mentionnée au précédent alinéa.

Le laminage doit commencer à être effectué au début d'avril.

.....

Amiral Jean Decoux,
À la barre de l'Indochine,
Plon, 1950, 510 p.

[431] Quand à l'industrie métallurgique, encore au stade des expériences de laboratoire, elle reçoit du Gouvernement général, dès l'origine de la crise, une impulsion décisive, qui va lui permettre de démarrer. Après de longs tâtonnements, et grâce à une collaboration active entre les services techniques et un industriel tonkinois, M. Mai-Tâm, aussi tenace qu'intelligent, un premier haut fourneau utilisant les minerais de fer du pays, et chauffant au charbon de bois, peut être mis en route en 1943. Il se révèle bientôt capable, à la cadence d'une production moyenne de dix tonnes par jour, de satisfaire les besoins vitaux de l'Indochine en fontes ordinaires, et même en fontes hématites nécessaires à la fabrication de l'acier.

Au cours de la même année 1943, les premiers laminoirs sont mis en route, et bien qu'ils ne sortent pas encore du stade embryonnaire, ils n'en permettent pas moins de dépanner [432] colonie, pour l'approvisionnement d'articles essentiels (zinc et laiton en feuilles, fil de fer à béton).
